



Accélérateur de cohésion territoriale



Le retour vers la formation et l'emploi des jeunes résidant dans les quartiers en politique de la ville de l'Essonne : parcours multiples et nouveaux obstacles

LES TOPOS de Ressources urbaines





Formation et emploi des jeunes dans les quartiers en politique de la ville essonnien

SOMMAIRE

→ **PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE P.4**

→ **1. ÉVOLUTION RÉCENTE DU PROFIL DES JEUNES DES QPV ET EFFET D'ACCÉLÉRATION LIÉ À LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE ? P.6**

- DES PROFESSIONNEL.LE.S DE TERRAIN QUI TÉMOIGNENT DE L'ÉVOLUTION RÉCENTE DU PROFIL DES JEUNES QU'ILS ACCOMPAGNENT
 - UNE MUTATION ET UNE ACCUMULATION DES PROBLÉMATIQUES AUXQUELLES FONT FACE LES JEUNES
-

→ **2. DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT BOULEVERSÉES : LA CONFIANCE COMME SOCLE DE LA RELATION PROFESSIONNEL.LE/JEUNE P.7**

- GARDER LE LIEN AVEC LES JEUNES ET ÉVITER LES RUPTURES D'ACCOMPAGNEMENT
 - INSTALLER UNE RELATION DE CONFIANCE ET PROVOQUER UN DÉCLIC
-

→ **3. REGARDS CROISÉS SUR LE TRAVAIL DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS AU PROFIT DU JEUNE P.9**

- LA LOGIQUE DE PARCOURS : UTOPIE OU RÉALITÉ ?
 - « ALLER-VERS » ET « FAIRE AVEC » : CO-CONSTRUIRE DES PARCOURS PERSONNALISÉS
 - DES PARCOURS « COUSUS MAIN » PERMIS PAR UNE LOGIQUE PARTENARIALE
 - LES CHARGÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DES ACTEURS CLÉS
-

→ **4. DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE : DECLOISONNEMENT DES MONDES DE L'INSERTION ET DE L'ÉCONOMIE P.11**

→ **5. LES ACTEUR.TRICE.S DE L'ACCOMPAGNEMENT EN ESSONNE PARTAGENT LEURS ENJEUX D'ACTUALITÉ P.12**

→ **BIBLIOGRAPHIE P.13**

→ **REMERCIEMENTS P.14**



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE



> Ressources urbaines (ex-CRPVE) et l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Dès le début du premier confinement, en mars 2020, Ressources urbaines (ex-Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne) a été attentif à l'évolution de la situation de l'emploi et de l'insertion des jeunes habitant les quartiers populaires.

Un travail d'observation et d'analyse, des initiatives déployées en Essonne, de témoignages d'acteur.trice.s et d'habitant.e.s, a été mené et mis en regard des mesures politiques publiques déployées en réponse aux difficultés liées à l'emploi.

Durant le second semestre 2020, Ressources Urbaines a souhaité aller plus loin en **allant à la rencontre de professionnel.le.s essonnien.ne.s qui concourent à l'insertion socio-professionnelle des jeunes des quartiers politique de la ville**. L'objectif ? Partager et croiser les regards d'acteur.rice.s impliqués sur ces questions, et permettre ainsi une compréhension des enjeux d'actualité relatifs à l'insertion des jeunes. Enfin, le lancement d'un réseau des acteur.rice.s de l'emploi-insertion essonnien.ne.s en mars 2021 a représenté une occasion supplémentaire de confronter les points de vue et les pratiques, à l'une de trois questions principales :

1. Quelles sont les (nouvelles) problématiques rencontrées par les jeunes des quartiers politique de la ville en matière de formation et d'emploi ?
2. Quelles sont les différentes politiques publiques permettant d'agir en soutien à l'insertion socio-professionnelle de ces publics ?
3. Comment les acteur.trice.s de l'accompagnement s'adaptent à ces problématiques et ces mesures, et tentent ainsi de remplir leurs missions ?

> Quels sont les attentes et les besoins des professionnel.le.s de terrain ?

Cette note a vocation à **apporter quelques pistes de réflexion, d'échanges**.

> Une crise sanitaire et économique qui renforce la vulnérabilité des jeunes résidant dans les quartiers en politique de la ville

La problématique de l'emploi et de l'insertion des jeunes est devenue un **sujet prioritaire de la politique de la ville** à travers notamment le 2nd pilier des contrats de villes.

Rappelons rapidement quelques données chiffrées relatives aux difficultés accrues d'insertion vers la formation et l'emploi des jeunes de 16-25 ans habitant les quartiers prioritaires par rapport aux jeunes résidant dans les unités urbaines environnantes.

- L'Essonne compte 106 920 demandeurs d'emploi au 2nd trimestre 2020²
- 12 350 demandeurs d'emploi au 2nd trimestre 2020 ont moins de 25 ans
- Le taux de chômage est de 6,40% en 2020
- L'Essonne compte 20,6% de jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) entre 16 et 25 ans, 35% des jeunes en insertion ont un niveau de qualification de niveau V ou infra V et 22% résident en quartier politique de la ville

Ces chiffres se traduisent et s'expliquent de différentes manières et notamment par ce qu'on nomme parfois « l'effet quartier »³. En effet, le cumul d'« inégalités en matière d'éducation, d'un manque de qualification, de problèmes de mobilités géographiques et psychologiques, de discrimination à l'embauche, de manque de confiance envers les institutions, de phénomène de reproduction sociale, de la concurrence de l'économie informelle, etc. » peut venir expliquer, en partie, les plus grandes difficultés face à l'emploi des jeunes résidant dans les quartiers en politique de la ville.

Face à la crise sanitaire et économique, les personnes déjà vulnérables, et en proie à ces difficultés bien connues, disposent de moins de ressources que les autres pour résister aux conséquences sur le marché de l'emploi et de la formation.

Les quartiers en politique de la ville et leurs habitant.e.s qui donnaient déjà à voir un taux de chômage supérieur et un niveau de qualification inférieur à celui des territoires au sein desquels ils s'inscrivent, sont des territoires rapidement touchés par les effets économiques de la crise. La crainte d'une accentuation durable des inégalités sociales et économiques est – alors – assez vite partagée entre les acteur.trice.s de l'accompagnement.

> Une réponse de l'Etat qui se veut davantage territorialisée

Ces dernières années, les politiques de l'emploi ont mis l'accent sur la **formation et la modernisation de l'accompagnement, mettant notamment en exergue la notion de « parcours »**. La Garantie Jeunes et sa généralisation en 2017 en est un bon exemple, et le contexte récent de crise sanitaire a renforcé l'accent mis sur cette logique de parcours. En Ile-de-France a notamment été développé depuis 2018 le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ)⁴, qui est « fondé sur la coopération entre l'ensemble des acteurs de terrain et vise à obtenir des résultats significatifs en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers ».

C'est aussi la territorialisation croissante des mesures de soutien qui marque les derniers mois. Face à une situation de l'emploi et de l'insertion qui s'aggrave, l'Etat a déployé un Plan de Relance⁶ et le plan 1 jeune 1 solution. L'Etat s'appuie aussi sur le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) qui repose sur une **logique d'expérimentation**. L'ancrage local des acteur.rice.s, leur capacité à innover et répondre à des besoins présents sur leurs territoires est alors mise en avant. **Cette logique d'expérimentation très territorialisée marque un changement de positionnement étatique sur ce champs de l'emploi-insertion.**

Les professionnel.le.s entretenu.e.s évoluent dans différents types de structures et sont tou.te.s associé.e.s dans un groupe opérationnel du PRIJ sur un territoire essonnien. L'objectif est double :

- Obtenir un panel de témoignages représentatif du panel d'acteur.rice.s travaillant sur l'emploi-insertion des jeunes
- Analyser les mécanismes du PRIJ en échangeant avec des acteur.rice.s directement impliqués sur plusieurs territoires

Les personnes entretenues sont les suivantes⁵ :

- Association Oser – Rémi Pierson, Responsable des équipes d'Evry-Courcouronnes
- Mission Locale Nord Essonne – Cécile Creuze, Conseillère et accompagnatrice de projets
- Mission Intercommunale Vers l'Emploi – Djamal Cherad, Directeur
- Act'Essonne – Claire Piot, Déléguée Générale
- EPIDE Breigny-sur-Orge – François Christmann, Chargé du recrutement
- APELS – Jessie Claude, Animatrice régionale
- DIRECCTE - Florence Guittet, Responsable du développement territorial de l'emploi
- Préfecture de l'Essonne - Mélanie Fouquet, Déléguée du Préfet pour l'égalité des Chances
- EPT Grand Orly Seine Bièvre – Thierry Rabjeau, Directeur Délégué Contrats de Ville, Chef de mission Innovation Sociale et Territoriale

¹ [Le lancement et l'animation de ce réseau par Ressources Urbaines bénéficient du soutien de la préfecture de l'Essonne. Retrouvez le témoignage de Yannick L'Horty ici](#)

² [Chiffres extraits de la DIRECCTE Ile-de-France](#)

³ [Travail et jeunesse des quartiers populaires : je t'aime, moi non plus, Les Cahiers du Développement Social Urbain, 2020](#)

⁴ Un éclairage est apporté sur le PRIJ dans troisième partie

⁵ Le poste des entretenu.e.s mentionnées ainsi que leur organisation sont des informations qui étaient valables au moment des entretiens

⁶ [Pour en savoir plus sur le Plan de relance](#)

⁷ [Pour en savoir plus sur le Plan de relance 1 jeune 1 solution](#)

⁸ [Pour en savoir plus sur le Plan d'investissement dans les compétences](#)

1. UNE ÉVOLUTION RÉCENTE DU PROFIL DES JEUNES DES QPV... ACCÉLÉRÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE ?

Alors que la crise liée à la Covid-19 risque de favoriser un déclassement par le bas des demandeurs d'emplois⁹, ce sont les publics les plus éloignés de l'emploi qui risquent de connaître le plus de difficultés. Les jeunes les moins formé.e.s et les NEET (Not in Employment, Education or Training) risquent d'être les plus touché.e.s, laissant présager une montée du chômage.

> Une évolution du profil des jeunes accompagné.e.s par les professionnel.le.s de terrain

Les professionnel.le.s qui ont partagé leur regard quant à l'évolution récente des profils de jeunes qu'ils accompagnent ont identifié 4 mutations principales :

- **Des niveaux de précarité qui s'accroissent** et qui étaient alors peu connus jusqu'ici dans cette tranche d'âge. Plusieurs professionnel.le.s évoquent des jeunes de plus en plus « abîmé.e.s » par la vie. Djamel Cherad, Directeur de la Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE)¹⁰ appelle ces jeunes, souvent en situation de décrochage, "les XXL".
- **Des profils de plus en plus jeunes** : la relation entre acteur.trice.s de l'accompagnement et l'Éducation nationale doit donc être rapprochée¹¹. Des jeunes, encore en âge d'être scolarisé.e.s « disparaissent des radars » de plus en plus tôt. On voit donc apparaître une augmentation du phénomène de décrochage scolaire dans les quartiers en politique de la ville, et ce de manière relativement précoce.
- Un nombre croissant de jeunes diplômé.e.s habitant les quartiers en politique de la ville décrochent et deviennent "invisibles" : « le **diplôme n'est plus quelque chose qui exonère d'un problème de socialisation et d'insertion** » puisque de plus en plus de jeunes ayant un niveau de qualification égale ou supérieur à Bac+3 sont en difficulté pour s'insérer professionnellement et s'isolent progressivement. Différents éléments sont évoqués lorsque sont abordées les causes menant à ces situations : des cursus scolaires et universitaires qui préparent mal et/ou insuffisamment ces jeunes à l'entrée sur le marché du travail, des problématiques de discrimination à l'embauche, une posture et des codes non adaptés au travail.
- **Une perte de confiance et un rejet de l'institution** : les jeunes croient de moins en moins aux réponses apportées par l'Etat et aux dispositifs qui sont proposés par les structures d'accompagnement. Un des entretiens nous évoque notamment les stratégies d'éclusement des dispositifs que certains jeunes mettent en place avant 26 ans.

> Une mutation et une accumulation des problématiques auxquelles font face les jeunes

Lorsque la question d'une éventuelle évolution des problématiques auxquelles font face les jeunes résidant les quartiers a été abordée, deux constats étaient partagés :

- **L'intensité des problématiques est plus importante**: non ou mal logement, dépendances, dégradation marquée de la santé mentale, etc.
- **L'accumulation des « freins périphériques »** : Les professionnel.le.s traitent d'autres problématiques (environnement familial, logement, santé, etc.) que les seules questions de formation et d'emploi.

Le discours de l'ensemble des professionnel.le.s est unanime quant à la **dimension nécessairement globale de l'accompagnement de la personne**. Cet accompagnement global entraînant, bien sûr, des mutations dans les pratiques professionnelles et dans les structures :

- Des permanences de professionnel.le.s du milieu social et médical sont proposées par les acteurs de l'emploi-insertion – Le médico-social tient un rôle de plus en plus important.
- Les durées d'accompagnement sont allongées du fait de freins périphériques et de problématiques personnelles qui doivent être traitées en amont.

La crise sanitaire et le confinement ont provoqué des ruptures bouleversantes pour nombre de personnes dans des situations précaires (allant parfois jusqu'à l'absence de domicile fixe). Les professionnel.le.s craignent une reprise quasiment à zéro de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes qu'ils suivaient jusqu'en cas de perte de contact et de rupture de parcours.

⁹ Le déclassement caractérise la situation des personnes « sur-diplômées » par rapport à l'emploi qu'elles occupent

¹⁰ Pour en savoir plus sur la Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE)

¹¹ Lors du lancement du réseau des acteur.rice.s essonnien.ne.s de l'emploi-insertion, les participant.e.s ont insisté sur la rôle de l'éducation nationale dans la prévention du décrochage et la nécessaire coordination/communication qui doit se faire avec les acteur.rice.s de l'accompagnement. Pour en savoir plus, consulter le compte-rendu

2. DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT BOULEVERSÉES : LA CONFIANCE COMME SOCLE DE LA RELATION PROFESSIONNELLE/JEUNE

> Garder le lien avec les jeunes et éviter les ruptures d'accompagnement

Face aux contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire, la priorité commune des professionnel.le.s était de garder le lien avec les jeunes pour éviter les ruptures d'accompagnement et les situations de décrochage.

Ces acteur.rice.s ont su faire preuve de résilience, de flexibilité et d'innovation en utilisant des outils les plus adaptés possible : SMS, appels téléphoniques, visites (malgré les restrictions parfois), réseaux sociaux, visioconférences, rendez-vous en présentiel quand cela était possible...

Plusieurs professionnel.le.s, dont Cécile Creuze de la Mission Locale Nord Essonne (MLNE), ont parlé d'un « retour en arrière »¹² entraîné par cette situation, dans le sens où les rendez-vous devaient être pris de manière individuelle, laissant peu de place à la spontanéité dans les relations jeune-accompagnateur.rice.

Points de vigilance mentionnés quant au processus d'accompagnement des jeunes

“On n'est pas des décrocheurs, on est des décrochés”

Ici la notion de « décroché » est mis en opposition à celle de « décrocheur » qui fait référence à une catégorie de jeunes sortis du système scolaire sans obtenir de diplôme. Cette expression et notamment la notion de « décroché », utilisée par un jeune et reprise par Cécile Creuze, met en exergue la non adaptation du processus d'accompagnement, des dispositifs déployés, face aux besoins et attentes des jeunes.

Certain.e.s professionnel.le.s, dont Rémi Pierson de l'association de prévention spécialisée Oser¹³, attirent l'attention sur des conceptions différentes de l'accompagnement du jeune en opposant le fait de « **conduire l'accompagnement** » et de « **cheminer avec le jeune, penser son accompagnement** »¹⁴.

La première approche – « conduire l'accompagnement - impliquerait de faire rentrer des personnes dans des dispositifs, de flécher l'orientation du jeune sans lui laisser le temps de se projeter, de rêver, d'explorer ses envies. A contrario, la seconde approche – « cheminer avec le jeune » -, permettrait davantage, grâce à un accompagnement qui se fait dans le temps long, et sans être focalisé uniquement sur l'insertion économique, d'accompagner le jeune de manière inconditionnelle.

Comprendre et observer l'insertion des jeunes par les seules sorties dites positives ne serait pas une grille d'analyse efficace selon Rémi Pierson. En effet, comme la **psychodynamique du travail** le démontre, il y a une **différence entre travail et emploi**. Selon plusieurs professionnel.le.s de l'accompagnement, beaucoup de « jeunes ne cherchent pas un emploi mais du travail » - L'objectif est de bénéficier d'un travail sur une ou deux semaines pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles alors que l'emploi s'inscrit davantage dans une perspective de moyen/long terme. Ces mêmes professionnel.le.s regrettant que nombre de jeunes ne parviennent ni à demeurer durablement en emploi, ni même à en percevoir l'intérêt.

> Installer une relation de confiance et provoquer un déclic

Plus que jamais, un enjeu partagé par l'ensemble des acteur.rice.s de l'accompagnement est **d'installer une relation de confiance avec les jeunes. Cette relation devant permettre aux jeunes de retrouver leur propre confiance et de soutenir leur mobilisation.**

Cette question de la mobilisation et de son maintien est complexe avec **des jeunes qui « mettent en échec les dispositifs et les écluent »** comme l'évoque François Christmann de l'EPIDE de Breigny-sur-Orge¹⁵.

Pour garder mobilisé.e.s ces jeunes accompagné.e.s, les acteurs de l'emploi-insertion estiment qu'il est judicieux de proposer des dispositifs dits « tampons ». Cela consiste à proposer des activités, d'impliquer le jeune dans des projets de manière ludique permettant ainsi de développer des compétences spécifiques et des soft-skills. Face à la « nécessité de créer du lien et de provoquer un déclic chez les jeunes », ces modalités d'accompagnement sont totalement adaptées.

Pour illustrer ceci, Djamel Cherad, Directeur de la MIVE de Corbeil-Essonnes évoque le projet « Bancoo »¹⁶ qui consiste à utiliser l'Action Humanitaire internationale comme expérience professionnelle « re »structurante pour des jeunes « décrocheurs ». L'objectif est de leur faire découvrir un métier (logistique, gestion de l'eau, accès à l'énergie, santé social, etc.) au travers d'une action porteuse de sens puis d'orienter ces jeunes dans ces filières à leur retour en France. En fin d'année 2021, 8 jeunes accompagnés par la MIVE ont notamment pu partir au Bénin pour un séjour durant lequel ils ont notamment participer à la rénovation d'un orphelinat.

¹² [Pour en savoir plus sur la Mission Locale Nord Essonne \(MNLNE\)](#)

¹³ [Pour en savoir plus sur l'association Oser](#)

¹⁴ Cet enjeu a été identifié lors du lancement du réseau des acteur.rice.s essonnien.ne.s.

¹⁵ [Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la section « Bonus » et/ou le compte-rendu 15 Pour en savoir plus sur l'EPIDE de Bretigny-sur-Orge](#)

¹⁶ [Pour en savoir plus sur le projet Bancoo](#)

3. REGARDS CROISÉS SUR LE TRAVAIL DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS AU PROFIT DU JEUNE

> La logique de parcours : utopie ou réalité ?

Les positions des acteur.rice.s de l'accompagnement rencontré.e.s sont différentes face à cette notion de parcours.

Certain.e.s vantent les bénéfices de cette « démarche » pour le jeune et pour le territoire car elle favorise les **transversalités et les coopérations entre les acteur.rice.s de l'accompagnement.**

Tandis que d'autres ne croient pas en cette logique de parcours.

Sont principalement mis en cause les **effets de concurrence**¹⁷ entre les structures pour « capter » et faire entrer les jeunes dans des dispositifs, qui constituent un frein à la fluidification de l'accompagnement des bénéficiaires. Les orientations et les dispositifs sont parfois inadaptés aux besoins du jeune. De plus, les pourfendeurs de la logique de parcours arguent de ce que certain.e.s jeunes adopteraient **des stratégies pour « cluster » l'ensemble des dispositifs d'accompagnement** avant 26 ans sans pour autant parvenir à « transformer l'essai ».

> « Aller-vers » et « faire avec » : co-construire des parcours personnalisés

Deux solutions principales ressortent dans les propos des professionnel.le.s rencontré.e.s : la nécessité « **d'aller-vers** » les jeunes pour mieux mobiliser des publics parfois « décrochés » et « **faire avec** » le jeune accompagné.

En effet, le « faire avec » est censé être au cœur de cette logique de parcours. Les parcours de vie et les situations des jeunes sont multiples. Il est nécessaire pour répondre au mieux à leurs besoins, de mobiliser les dispositifs avec souplesse et surtout de co-construire avec eux le chemin de l'accompagnement, de leur laisser la place d'être acteur.trice. **L'inscription des jeunes dans des parcours personnalisés apparaît comme une voie royale vers l'autonomie et l'insertion.** En somme, si la logique de parcours peut, dans certaines dimensions, diviser les professionnel.le.s, la question de la participation active des jeunes à la construction de leur projet personnel fait l'unanimité.

> Des parcours « cousus main » permis par une logique partenariale

Un accompagnement global et transversal des jeunes résidant les quartiers populaires offre davantage de garanties sur la pertinence des réponses apportées face à leurs besoins. **Le maillage local et la dynamique partenariale entre les acteur.rice.s du territoire** constituent une des clés du succès de cette logique de parcours.

Les professionnel.le.s mettent l'accent sur **l'animation territoriale comme le réacteur de cette logique** et l'opposent bien souvent à « ce qui vient d'en haut qui est très mal calibré face aux réalités du terrain ». Le PRIJ en cela avec les groupes opérationnels qui réunissent des acteur.rice.s impliqué.e.s sur le territoire est très intéressant. En effet, la notion de parcours « cousus main » est très reprise lorsqu'on évoque les questions d'emploi-insertion. Ici, il a été mis en avant la capacité des acteur.rice.s du territoire à créer des synergies, à développer des projets adaptés, parfois innovants, répondant à des (nouveaux) besoins en s'appuyant sur des forces et compétences présentes chez une diversité d'acteur.rice.s. Cette capacité à travailler de manière partenariale et finement, semble être d'autant plus présente lorsque les territoires en question et les acteur.rice.s qui y sont présents disposent d'une culture partenariale forte. Des jeunes accompagnés par l'association Oser ont notamment participé à un chantier AMAP en partenariat avec la ferme de Vaux en Lunain, et ce afin de renouer avec la terre en favorisant l'accès de jeunes en difficulté à une alimentation de qualité.

> Les chargé.es d'accompagnement comme acteurs clés

Le rôle du chargé.e d'accompagnement a été particulièrement mis en avant par certain.e.s professionnel.le.s dans cette logique de parcours. En effet, si les profils des jeunes ont changé, les pratiques des professionnel.le.s ont également évolué dans le temps. L'approche globale prônée par Bertrand Schwartz en 1981¹⁸ est toujours contemporaine. À cette époque, son diagnostic met en avant la nécessité de mettre en place un dispositif d'insertion et de formation adapté et innovant pour offrir une seconde chance aux jeunes les plus en difficultés. Schwartz appelle à aborder l'individu « dans sa globalité » et dépasser la simple addition de points de vue spécialisés. Les Missions Locales seront ensuite créées en 1982 et s'appuieront sur cette approche.

Aujourd'hui, il est possible de parler d'un nouveau métier de chargé.e d'accompagnement. Ces professionnel.le.s sont dans une position double entre celle d'un.e éducateur.trice qui va à la rencontre des jeunes parfois en situation de décrochage pour créer du lien, et celle du/de la conseiller.ère professionnel.le qui va orienter et faciliter l'accès à la formation et/ou à l'emploi. Les compétences et les outils utilisés évoluent également, comme la crise de la Covid a pu le montrer avec une utilisation marquée des réseaux sociaux pour rester en lien avec ces jeunes.

Djamal Cherad parle notamment de « conseiller 2.0 » et a créé le métier de « Chargé.e d'accompagnement

spécifique »¹⁹ au sein de la MIVE qui a pour « rôle principal de repérer ces jeunes et de leur proposer un accompagnement renforcé mêlant une prise en charge individuelle et collective ». Ce travail vient « en complémentarité du travail d'accompagnement réalisé par le/la

¹⁷ Cette difficulté a d'ailleurs été confirmée lors du lancement du réseau dédié aux acteur.rice.s essonnien.ne.s de l'emploi-insertion. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la section « Bonus » et/ou le compte-rendu

¹⁸ [Bertrand Schwartz, Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, Septembre 1981](#)

¹⁹ <http://www.mive91.fr/charge-daccompagnement-specifique/>

Regards croisés sur le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ)²⁰ en Essonne

Le PRIJ a été déployé par le préfet de la région d'Île-de-France en 2018. Cette « méthode volontariste » repose sur la coopération de l'ensemble des acteurs.trices de terrain pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 29 ans, résidant les quartiers en politique de la ville. Ce sont les jeunes NEET (ni en formation, ni en emploi, ni scolarisé), dits « invisibles » car non connus des structures de l'insertion professionnelle et en situation de décrochage.

Des groupes opérationnels ont été mis en place dans les quartiers couverts par le plan. Les professionnel.le.s évoqué.e.s précédemment sont impliqué.e.s dans un groupe opérationnel en Essonne.

Trois axes majeurs émergent de leurs retours d'expériences :

1/ **Les difficultés à apprécier les sorties positives** des jeunes accompagné.e.s ayant une diversité de profils. Le repérage de jeunes en situation de décrochage est complexe et en cela le PRIJ a apporté une vraie plus-value. Comme évoqué précédemment les profils sont toutefois très variés : freins périphériques lourds, des niveaux de précarité parfois élevés, des niveaux de qualification élevés et l'incapacité à s'insérer professionnellement, etc. Or, il est demandé aux groupes opérationnels de faire remonter des indicateurs dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en termes de « sorties positives », processus considéré comme « chronophage » et « non-adapté ». En effet, les acteur.rice.s questionnent cette notion de « sortie positive » : est-ce forcément un retour vers l'emploi ou une formation en fonction des profils ? Il serait selon ces acteur.rice.s de terrain préférable de prendre plus de temps et de recul, pour pouvoir observer le parcours de ces jeunes ayant bénéficié du PRIJ.

2/ La difficulté partagée à **garder le contact avec les jeunes** durant la crise sanitaire.

Les professionnel.le.s de l'accompagnement ont dû s'adapter à cette situation exceptionnelle en utilisant les réseaux sociaux pour garder le contact avec les jeunes qui étaient en cours d'accompagnement. La démarche « d'aller-vers » a donc été bouleversée et les contraintes sanitaires ont entraîné une forme de retour en arrière. Comme l'illustre Cécile Creuze, les manières de travailler avaient considérablement évolué durant les dix dernières années avec des espaces d'accueil sans rendez-vous, une fluidité qui amenait le jeune à garder le contact avec les jeunes. La crise de la Covid est venue en quelque sorte re-rigidifier les méthodes de travail avec des rendez-vous obligatoires pour des raisons purement sanitaires.

3/ L'intérêt de la démarche pour la **création/le renforcement de partenariats et de transversalités**

Le PRIJ été qualifié, par Thierry Rabjeau de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, de « miroir grossissant » des dynamiques partenariales à l'œuvre sur les territoires et « d'accélérateur de particules ». En effet, avec cette méthode, il est possible d'observer les ressources présentes sur certains territoires ou dans certaines structures mais également d'éventuels manques. La capacité à faire vivre les coopérations et la transversalité entre acteur.rice.s est très variable selon le **degré de culture partenariale sur le territoire** en question.

Quel que soit le territoire et les acteur.rice.s présent.e.s, deux leviers sont identifiés pour favoriser le déploiement du PRIJ :

- **Créer et/ou co-construire un outil commun** pour que les acteur.rice.s d'un même territoire travaillent et avancent collectivement. Le diagnostic partagé a notamment été évoqué à plusieurs reprises.
- **Créer des projets en commun** et articuler ainsi des actions et des dispositifs propres à différentes structures lorsque cela est possible et pertinent. L'articulation PRIJ/PIC peut être particulièrement intéressante à cet égard. Le PIC permet de « développer du projet en commun » et d'éviter que le PRIJ soit une « coquille vide ». En effet, le PRIJ permet de mettre un ensemble de personnes autour de la table mais sans projets communs, sans quoi cela se résumerait à un organe de gestion de crise sans projets portés.

Dans le cadre du PIC « Repérer les invisibles », la Mission Intercommunale Vers l'Emploi de Corbeil-Essonnes a proposé le projet « De la Socialisation à l'Emploi » qui se déploie sur 19 QPV de Grand Paris Sud.²¹

En effet, le PRIJ a aussi vocation à s'appuyer sur différents financements et s'inscrit dans des projets de la politique de la ville comme ceux du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et sa déclinaison régionale. L'appel à projets « Repérer les invisibles » lancé par la Direccte début 2019 a été « fortement orienté en direction du PRIJ puisque sur une enveloppe de 9,7 M€ pour l'Île-de-France sur trois ans, près de 8 M€ ont été alloués à des projets s'inscrivant dans le déploiement du PRIJ, permettant notamment le recrutement d'une soixantaine de référents.es de parcours supplémentaires »²².

²⁰ Pour en savoir plus sur le Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ)

²¹ <https://www.mive-sae.fr/>

²² <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/content/download/63606/417399/file/GUIDE-PRIJ-web.pdf>

4. DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ COMMUNE : DÉCLOISONNEMENT DES MONDES DE L'INSERTION ET DE L'ÉCONOMIE

Les professionnel.le.s rencontré.e.s insistent sur le caractère indispensable de l'implication du jeune dans la construction de son projet professionnel afin de garantir un retour pérenne vers l'emploi. Or la proximité du jeune avec le monde de l'entreprise est importante. Les acteur.trices de l'emploi-insertion sont à l'interface entre les jeunes et ce réel enjeu de les impliquer au maximum et les entreprises qui constituent de vraies ressources voir des voies d'insertion pour les jeunes.

Certain.e.s expert.e.s comme Laurent Duclos et Anne Fretel donnent à voir la pluralité des relations à l'entreprise qui existent et l'intérêt qu'il y a à moduler les approches pour les toucher.

L'ensemble des professionnel.le.s aspirent à un **décloisonnement entre les professionnel.le.s de l'accompagnement et les entreprises** : « *Il est important de rester au contact des acteurs du monde économique* »²³ disait Cécile Creuze.

Dans ce travail de decloisonnement, plusieurs aspects sont évoqués :

- **Le travail sur les « soft skills »** et la relation avec le tissu économique local qui est indispensable dans ce sens.

La définition des soft skills reste aujourd'hui relativement floue. Beaucoup de définitions existent dont celle-ci proposée par l'Institut Sapiens « Les soft skills, que l'on peut également appeler les compétences générales, peuvent être classées de la façon suivante : les compétences comportementales qui sont essentielles, les compétences sociales qui sont importantes et les compétences remarquables qui sont différenciantes »²⁴.

Le développement des soft skills est intéressant d'un point de vue personnel, toutefois pour que celui-ci soit efficace dans une démarche d'insertion socio-professionnelle, il est nécessaire que les acteur.trice.s économiques valorisent et reconnaissent les compétences développées.

Il s'agit ici de travailler avec le tissu économique local pour opérer, sensibiliser à une potentielle mutation des méthodes de recrutement, en ne se limitant pas uniquement aux diplômes et aux expériences professionnelles mais en attachant une attention à ces « soft skills ».

- **La connaissance de l'entreprises chez les jeunes** afin de favoriser le **maintien dans l'emploi**. Dès l'école, la découverte du monde de l'entreprise par les jeunes doit être favorisée pour informer les jeunes aux réalités des différents postes et de l'entreprise. Cette première appréhension de l'entreprise permettant de limiter les désillusions et de favoriser un maintien durable dans l'emploi²⁵.

²³ La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises au développement de solution en lien avec les acteur.rices.s de l'emploi-insertion a notamment été évoqué lors du lancement du réseau des acteur.rice.s essonnien.ne.s. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la section « Bonus » et/ou le compte-rendu

²⁴ <https://www.institutsapiens.fr/wp-content/uploads/2021/07/Etude-Sapiens-Les-soft-skills-au-service-de-l'employabilite.pdf>

²⁵ Les acteur.rice.s essonnien.ne.s lors du lancement du réseau ont parlé de « jeunes qui ne sont pas prêts à accéder à un emploi » par décalage entre la perception de l'emploi et les attentes mais pas seulement. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la section « Bonus » et/ou le compte-rendu

5. ENJEUX & DIFFICULTES MAJEURES EVOQUEES LORS DU LANCEMENT DU RESEAU DES ACTEUR.RICE.S DE L'EMPLOI-INSERTION ESSONNIEN.NE.S



*Lancement du réseau des acteur.rice.s essonnien.ne.s
de l'emploi et de l'insertion des jeunes résidant dans les
quartiers en politique de la ville*

Séquence 1 [26 mars 2021]

**Enjeux d'actualité de l'insertion socio-professionnelle des jeunes résidant
dans les quartiers en politique de la ville essonnien**

EXTRAIT - COMPTE-RENDU

Cette journée bénéficie du soutien de nos partenaires



CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU COMPTE-RENDU



BIBLIOGRAPHIE



Cette bibliographie a été réalisée par Ressources Urbaines dans le cadre de la note « Le retour vers la formation et l'emploi des jeunes des quartiers prioritaires essonniers : une logique de parcours... avec de multiples (et nouveaux ?) obstacles à franchir ? »

- [Pays et quartiers Nouvelle Aquitaine. \(2020, 22 juin\). Webinaire PQN-A, 16 juin 2020 - Propos introductif de Yannick L'HORTY, économiste. PQNA](#)
- [RésOVilles. \(2021, 11 février\). Mise en débat : Emploi dans les quartiers : Agir au plus près du territoire. RésOVilles.](#)
- Duclos, L. (2012, December). Politiques de l'emploi et fonctionnements d'entreprise. In *Entreprise: propriété, création collective, monde commun*.
- Fretel, A. (2016). Éditorial. La réforme du droit du travail: le nouvel impératif économique. *Revue française de socio-économie*, (1), 5-18
- Duclos, L. (2019). Les actions de formation en situation de travail: une source d'inspiration pour la pédagogie de l'alternance. *Administration Education*, (1), 55-58.
- Fretel, A. (2013). La notion d'accompagnement dans les dispositifs de la politique d'emploi: entre centralité et indétermination. *Revue française de socio-économie*, (1), 55-79.
- [Couppié T., Vignale M. \(2020, juin\). Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ? | Cereq.](#)
- Hbila, C. (2011). Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. *Cahiers de l'action*, 2(2), 69-82.
- Truong F. (2016). "Jeune de banlieue" cherche emploi, *Grand Dossiers N°44*, Sciences Humaines
- [Landès, L. & Lefevre, G. \(2014\). Les pratiques d'accompagnement individualisé des jeunes au sein des Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 2\(2\), 95-126.](#)
- [Défi métiers \(2021, 15 Mars\), Rencontre digitale PRIJ # 1 jeune # 1 solution en Ile-de-France](#)
- [Faissa Mostapha \(2021, 15 Mars\), Kit pratique pour le déploiement et l'essaimage du Prij en Ile-de-France](#)



REMERCIEMENTS



Ressources urbaines (ex-Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne) tient à **remercier les professionnel.le.s qui ont accepté de partager leur regard et leur expertise** : Claire PIOT (Act'Essonne) , Cécile CREUZE (Mission Locale Nord Essonne), Mélanie FOUQUET (Préfecture de l'Essonne), Florence GUITTET (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Djamal CHERAD (Mission Intercommunale Vers l'Emploi), François CHRISTMANN (EPIDE Bretigny-sur-Orge) Thierry RAB-JEAU (EPT Grand Orly Seine-Bièvre), Rémi PIERSON (Association Oser).

Nous tenions également à remercier l'ensemble des participant.e.s qui a participé à la richesse des échanges lors du lancement du réseau des acteur.rice.s de l'emploi-insertion dans les quartiers prioritaires essonniers.



Ressources urbaines en tant que centre de ressources politique de la ville de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne s'inscrit dans un réseau de 19 centres de ressources politique de la ville, en France métropolitaine et outre-mer.

Définies par le cadre de référence national des centres de ressources politique de la ville, ses missions sont dédiées aux acteurs de la politique de la ville et s'articulent autour de trois pôles :



ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEUR.RICE.S



ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES



CAPITALISER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCES

Ces missions sont principalement investies par Ressources urbaines au service des 3 piliers thématiques des contrats de ville • **COHÉSION SOCIALE** • **RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE EMPLOI** • **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**.

PARTENAIRES FINANCIERS



ressources-urbaines.org

Ressources urbaines

Association loi 1901, Maison Départementale de l'Habitat,
1 boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut, 91000 EVRY-COURCOURNONS
Tél. : 01 64 97 00 32 · information@ressourcesurbaines.org